

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 18 AOUT 2022 A 18 HEURES.

Le Conseil Municipal dûment convoqué le 09 août 2022 s'est réuni à la salle du conseil, le jeudi 18 août 2022 à 18 heures sous la présidence de M. Le Maire Louis TOTY.

Présents : Louis TOTY, Éric DOLLE, Louis MOSSER, Jean-Louis DELMAS, Jacques GARNIER, Jean-Yves JOUVE, Jacques MALBEC, Isabelle MOULIER, Dominique PEYTHIEU, Michèle RAOUX.

Nombre de présents : 10

Absents : Sylvie CLAVEL (procuration donnée à Louis MOSSER),
Damien SPINOUBE (procuration donnée à Jean-Louis DELMAS)
Maryline AMBLARD (procuration donnée à Eric DOLLE)
Laetitia DUMAS (procuration donnée à Louis TOTY)
Loïc BORDERIE (excusé)

Président de séance : M. Le Maire, Louis TOTY.

Secrétaire de séance : Michèle RAOUX.

Ouverture de séance par le président :

ORDRE DU JOUR :

- **Autoriser Monsieur le Maire à effectuer une demande de subvention à la Région, concernant les travaux prévus à l'ancienne école :**
Le Conseil municipal, après délibération, approuve à l'unanimité cette demande.

PLUSIEURS QUESTIONS DIVERSES SONT RAJOUTEES A L'ORDRE DU JOUR :

- **Pose d'un panneau d'interdiction de circuler, aux véhicules de plus de 3,5 tonnes, dans la rue du Couvent, dans le sens route départementale, en direction de la place de la Mairie :**
Le conseil municipal est favorable à cette proposition.
- **Problème de déversement d'eau, sur la route départementale (D 30), allant au Col d'Aulac, au lieu-dit « Le Château » :**
Le conseil municipal propose d'entrer en contact avec le Département qui doit effectuer des travaux de rénovation sur la D 30, afin d'étudier avec lui, la canalisation de cette eau.

INFORMATIONS DIVERSES :

La conduite d'eau écrasée dans le Marilhou a été signalée au SIDRE.

La séance est levée à 19h30.

